

Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT) pérenne

Intitulé du GT : « Evaluation des matériaux et auxiliaires technologiques dans le domaine de l'alimentation et de l'eau » (MATAE)

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif multidisciplinaire d'experts compétents et indépendants ainsi qu'une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et du travail.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire. Ses avis sont rendus publics.

■ Rôle et missions

Ce groupe de travail (GT) pérenne s'intéresse à trois grandes thématiques :

- les matériaux utilisés au contact des denrées alimentaires (MCDA), ainsi que les produits de nettoyage des MCDA ;
- les matériaux des installations fixes, publiques ou privées, de distribution d'eau destinée à la consommation humaine (MCDE) ;
- les auxiliaires technologiques (AT) utilisés lors du traitement ou de la transformation de matières premières, de denrées alimentaires ou de leurs ingrédients.

Instance scientifique consultative, le GT MATAE, nommé pour un mandat de quatre ans, est un élément clé du dispositif d'expertise collective mis en place à l'Anses. Ce GT est saisi des questions d'évaluation des risques posées à l'Anses, qui s'inscrivent dans un contexte réglementaire, et portent sur les thématiques présentées ci-avant : MCDA (ainsi que les produits de nettoyage), MCDE et AT.

Les thématiques sont variées et les pratiques diffèrent dans l'évaluation de l'innocuité, mais elles sont soumises à des préoccupations sanitaires communes et font appel à des compétences partagées notamment en chimie analytique, en toxicologie, en formulation des matériaux ou en technologie alimentaire.

Les conclusions des travaux adoptées par le GT MATAE constituent la base des avis rendus par l'Agence dans les domaines d'expertise couverts par le GT. Le GT se différencie d'un Comité d'experts spécialisé (CES) par son périmètre de compétences, plus technique et plus ciblé. Le GT informe régulièrement le CES « Evaluation des risques physico-chimiques dans les aliments » (ERCA) et le CES « Eaux » de l'avancement de ses travaux. Il pourra travailler en lien avec d'autres collectifs d'experts de l'Agence, tels que le CES « Evaluation des risques biologiques dans les aliments » (CES BIORISK) pour l'évaluation de l'efficacité antimicrobienne des auxiliaires technologiques.

Plus en détail, les domaines d'expertise confiés au GT MATAE par l'Anses sont :

- l'évaluation des risques sanitaires liés aux substances/constituants chimiques entrant dans la formulation des matériaux au contact des aliments (MCDA), en particulier dans le cadre de matériaux ne faisant pas l'objet d'une réglementation harmonisée au niveau européen ;
- l'évaluation des risques sanitaires liés aux substances/constituants chimiques entrant dans la formulation des matériaux au contact de l'eau (MCDE) ;
- l'évaluation des risques sanitaires liés aux composés chimiques entrant dans la formulation des produits de nettoyage des matériaux et objets en contact avec des denrées alimentaires ;
- l'évaluation des risques sanitaires liés aux auxiliaires technologiques ;
- l'évaluation des dangers associés aux procédés utilisés dans la fabrication des denrées en alimentation humaine, notamment les nouveaux procédés ;
- l'établissement ou la révision de lignes directrices pour l'élaboration des dossiers de demande d'autorisation ou d'agrément pour des matériaux au contact des denrées alimentaires, de l'eau ou des auxiliaires technologiques ;
- un appui à d'autres types d'expertise (par exemple l'autosaisine de l'Anses pour le développement et la mise en place d'un outil de priorisation des risques biologiques et chimiques liés aux aliments) ;
- un appui à la réglementation française dans les domaines d'expertise du groupe de travail (par exemple lors de la révision de textes réglementaires nationaux) ;
- Un appui scientifique et technique et/ou consultation publique dans le cadre de travaux européens ;
- la veille sanitaire dans les domaines dont il a la charge.

Composition et fonctionnement

Le GT MATAE sera composé d'une vingtaine d'experts, dont un(e) président(e) et deux vice-président(e)s, ayant des compétences multiples et complémentaires, transversales et une vision prospective des enjeux de santé publique dans les domaines des matériaux et objets au contact des aliments et de l'eau, et des auxiliaires technologiques.

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « Compétences recherchées pour la constitution du GT « Evaluation des matériaux et auxiliaires technologiques dans le domaine de l'alimentation et de l'eau » (MATAE) ». Elles couvrent des domaines très larges : évaluation des risques, toxicologie, chimie des matériaux, chimie et biochimie des aliments, chimie analytique, procédés et technologies utilisées dans l'industrie agro-alimentaire, réseaux de distribution d'eau, réglementations associées aux domaines couverts par le GT, etc.

Les sujets traités par le GT MATAE sont d'une grande diversité et impliquent pour les experts une ouverture scientifique au-delà de leur domaine spécifique de compétences. Ainsi, l'Anses recherche des experts prêts à s'investir en faisant preuve d'une capacité d'écoute, d'ouverture et de bienveillance pour garantir la qualité des débats scientifiques, pluralistes et contradictoires sur l'ensemble des sujets traités par le GT MATAE.

À compter de septembre 2026, le GT MATAE se réunira en séance plénière selon une fréquence moyenne d'une réunion par mois. Des réunions en visioconférence pourront être organisées suivant les besoins.

Outre leur présence aux réunions plénières, les experts auront à contribuer aux travaux du GT en étant mobilisés, à l'analyse de dossiers industriels (confidentiels), des recherches bibliographiques, la rédaction de rapports d'expertise, ainsi qu'une relecture critique des documents distribués en préparation des discussions et examinés en réunions plénières.

Le présent appel à candidatures vise également à établir une liste de personnalités compétentes en appui du CES, afin de pouvoir recourir à des spécialistes de différents domaines dans le cadre d'une évaluation particulière.